

Février 2019



LANNOY EST À VOUS

Le rendez-vous d'information des Lannoysens



02	SERVICES MUNICIPAUX	
03	INFOS PRATIQUES	
04	VIE MUNICIPALE	
	Les belles sorties	4
	Seniors	4
	Vœux municipaux	5
	Conseil municipal	9
	État civil	11
	MEL : concertation numérique sur le "Grand Débat National"	11
	Expressions d'artistes	11
	Accueil des nouveaux Lannoysiens	12
	Concours de chant intercommunal	12
	Élections	12
13	ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE	
	Stationnement place Rapheleng	13
	Campagne de dératisation	13
	Gestion des déchets	13
	Nouveaux réseaux de transport	14
	MEL : concertation numérique sur la "D700"	14
15	JEUNESSE / VIE SCOLAIRE	
	Alsh Petites Vacances	15
	Mercredis récréatifs	15
	Spectacle de Noël	16
	SIVU École "Le Petit Prince"	16
	APE "Le Petit Prince"	16
	Chasse à l'œuf	16
17	PRÉVENTION / SOLIDARITÉ	
	Lutte contre les violences faites aux femmes	17
	L'Assurance Maladie	17
18	EMPLOI / VIE ÉCONOMIQUE	
	PLIE Val de Marque	18
	Job d'été	18
	Emploi	18
19	CULTURE / VIE ASSOCIATIVE	

Directeur de la publication : Michel Colin
 Conception - rédaction - photos :
 commission et service communication
 Imprimé sur papier blanc PEFC
 (issu de forêts gérées durablement)
 TechniCom - Marquette lez Lille
 Impression en 1300 exemplaires

Ont participé à ce numéro :
 APE École "Le Petit Prince",
 Association historique de Lannoy-Lys-Toufflers,
 Atelier "batterie" MJC, Esterra, PLIE Val de Marque,
 L'Assurance Maladie, Métropole Européenne de Lille, KO Services,
 Résidence Les Orchidées, Résidence Les Aulnes,
 SIVU École "Le Petit Prince" et Villes de Hem et Lys-lez-Lannoy.



Madame, Monsieur, chers Lannois,

Toute l'équipe municipale vous souhaite une excellente année 2019 !

Michel Colin, Maire,
Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille

SERVICES MUNICIPAUX



Mairie : 42 rue de Tournai - 59390 LANNOY
Tél. 03 20 75 27 30

mardi de 9h à 12h,
mercredi de 14h à 18h,
vendredi 9h à 12h et de 14h à 18h,
samedi de 9h à 12h

Cimetière communal : rue du Meunier - 59390 LYS LEZ LANNOY

ouverture à 8h,
fermeture à 17h30 du 1^{er} octobre au 31 mars,
fermeture à 19h du 1^{er} avril au 30 septembre



Police Municipale Mutualisée :
42 rue du Général Leclerc - 59510 HEM
Tél. : 03 20 66 58 22

Médiathèque Alexandre Jardin : 31 rue des Remparts à LANNOY

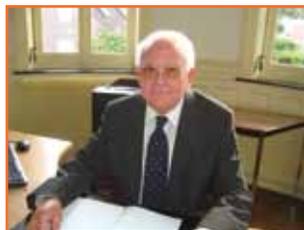
Tél. : 03 20 81 21 77

mardi de 9h à 12h,
mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
vendredi de 14h30 à 18h,
samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h



SIVU "École Le Petit Prince" : 29 rue du Général Leclerc
59390 LYS LEZ LANNOY - Tél. : 03 20 45 40 92

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h45 à 12h15
et de 13h à 17h15



Écrivain public

Pierre Trentesaux vous reçoit, gratuitement, sur rendez-vous au Point d'Accès au Droit et autres services publics à la Maison de l'Emploi et des Services Publics, parvis Berthelot à Hem en téléphonant au 03 20 66 58 11

Collecte des encombrants sur rendez-vous

par simple appel au 0800 203 775 (n° vert gratuit)

Collecte des déchets ménagers toxiques

le 3^{ème} vendredi du mois de 14h à 15h, parking de la mairie (15 février- 15 mars)



Protection Maternelle Infantile

Consultations gratuites sur rendez-vous à la Pépinière, avenue Paul Bert à Lys-lez-Lannoy en téléphonant au 03 59 73 84 59

Relais d'Assistants(es) Maternels(les) (RAM)

les jeudis de 9h à 11h (hors vacances scolaires), Athéna Forum (salle Françoise Dolto). Contacter Véronique Baudalet au 03 20 02 35 23



Cellule emploi

Michel Bourgois vous reçoit les mercredis et vendredis après-midis en mairie sur rendez-vous en téléphonant au 03 20 75 27 30

La Poste - Maison de Services Au Public (MSAP)

25 rue Nationale - 59390 LANNOY

Tél. : 03 28 33 54 10

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 et le samedi de 9h à 12h



Adar

Pauline Vacca vous reçoit sur rendez-vous en mairie (bureau des permanences) le vendredi de 9h à 12h ou à domicile en téléphonant au 03 20 75 28 54

Assistante sociale

Fanny Ackermans ne peut assurer sa permanence en mairie pour une durée indéterminée. Une permanence d'accueil est mise en place à l'UTPAS Roubaix-Hem, 4 parvis Marcellin Berthelot à Hem du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 en téléphonant au 03 59 73 84 59



Conciliateur de justice

Georges Roos vous reçoit sur rendez-vous en mairie (bureau des permanences) en téléphonant au 03 20 75 27 30

Syndicat d'Initiative Intercommunale

Son équipe vous reçoit 1 place Carnot (Hôtel de Ville) les mercredis et vendredis de 14h à 16h de mars à septembre
Courriel : syndicat-initiative@lannoy-toufflers.fr



LES BELLES SORTIES

DÉCOUVERTE DU CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE ROUBAIX ...

... le **25 novembre 2018**, salle Henri Échevin.

Dans le cadre des Belles Sorties 2018 organisées par la Métropole Européenne de Lille, le Ballet du Nord de Roubaix nous a offert une représentation : "Quatorze tours", un solo de danse sur la musique du Boléro de Maurice Ravel suivi d'un duo de danseurs hip-hop sur des musiques actuelles.

Les artistes ont finalisé l'évènement en embarquant le public pour interpréter une chorégraphie disco. Un grand moment de partage et de défoulement !



PROCHAINES BELLES SORTIES...

... l'ONL le **samedi 28/04/2019** à 16h, salle Henri Échevin. Entrée gratuite

LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE PRÉSENTE

LES BELLES SORTIES

Les meilleurs spectacles près de chez vous !

**DANSE
THÉÂTRE
MUSIQUE
JEUNE PUBLIC
ÉVÈNEMENT**

En partenariat avec

L'Aéronef
L'Atelier Lyrique de Tourcoing
Le Ballet du Nord
La Condition Publique
Le Chœur régional Hauts-de-France
Le Colisée
La Compagnie de L'Oiseau-Mouche
Le Grand Bleu
Le Gymnase/CDCN
L'Opéra de Lille
L'Orchestre National de Lille
Le Prato
Le Théâtre du Nord
Le Vivat
La rose des vents

SENIORS

LES AÎNÉS LANNOYENS ...

... ont reçu, **vendredi 22 décembre après-midi et samedi 23 décembre matin**, leur colis de Noël.



La commission "seniors" les a accueillis à la mairie pour leur offrir quelques victuailles en cette période de fêtes et leur souhaiter un joyeux Noël.

LES RÉSIDANTS DES ORCHIDÉES ET DES AULNES ...

... ont reçu, respectivement **les jeudi 10 et vendredi 11 janvier 2019** Michel Bourgois, Adjoint délégué aux Seniors et Joëlle Véjux, Conseiller délégué aux Seniors ainsi que des conseillers municipaux venus leur souhaiter de bonnes fêtes, partager le verre de l'amitié et leur offrir des chocolats.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS SUR INSCRIPTION ...

... la "crêpes party", sur inscription, le **jeudi 7 février 2019** à 15h, résidence "Les Orchidées", 15 rue St Jacques à Lannoy.

le "goûter de printemps intercommunal" animé par la chanteuse "Sandy" du **jeudi 28 mars 2019** à 15h, salle Henri Échevin.

Gratuit pour les Lannoyens et les Lysois de plus de 65 ans 10€ pour les Lannoyens de moins de 65 ans et les extérieurs.





VŒUX MUNICIPAUX

UN ACCUEIL HAUT EN COULEUR SAMEDI 12 JANVIER, SALLE HENRI ÉCHEVIN ...

... pour la cérémonie des vœux municipaux.

Ballons, kakémonos et hôtesse à l'effigie "Hello Lannoy" pour souhaiter la bienvenue à la population sur un fond musical proposé par l'association "Improvisation".

Devant une salle comble, après le diaporama "Hello Lannoy" retraçant tous les moments festifs de l'année, Michel Colin a débuté la cérémonie des vœux en faisant état du climat national actuel, s'adressant directement au Président de la République et appelant la population à venir nombreuse voter le 23 mai prochain pour élire les 80 représentants français au Parlement Européen.

Il a ensuite rappelé que la conduite d'une commune est un travail d'équipe auquel chaque habitant est invité à participer. La cérémonie des vœux est un moment important pour les remercier, ainsi que les services de l'État, des polices nationale et municipale, de la justice, du Trésor Public, de la Métropole Européenne de Lille, de l'Éducation Nationale, les enseignants, le personnel de l'école "Le Petit Prince", les présidents d'associations et les commerçants.

Michel Colin a alors évoqué "ce qui marche" : la politique jeunesse de la commune.



Bien que l'école "Le Petit Prince" ait subi la fermeture d'une classe suite à la réforme Blanquer, avec la municipalité de Lys-lez-Lannoy, Lannoy, en plus d'affecter un budget de près d'un million d'euros annuel, offre aux enfants la possibilité de s'ouvrir à la musique, à la lecture, au jardinage, pour ne citer que quelques actions.

De plus, afin de palier le non renouvellement du secrétariat de la direction par l'Éducation Nationale, depuis cette année le SIVU met à sa disposition un agent pour remplir cette mission.

Avec l'arrivée de Sandra, nouvelle directrice des Mercredis Récréatifs et Alsh, le pôle jeunesse a pris un nouvel envol.

Cette année, celui-ci sera déplacé pour atterrir, après travaux, à Athéna Forum dans trois mois.

L'année 2019 devrait également voir s'ouvrir une Maison d'Assistants Maternelles salle Jean Piat, ce qui viendra compléter l'offre proposée en matière de politique jeunesse.

Il est ensuite intervenu sur le point noir de notre commune : le stationnement et la mobilité.

La ville est forte de nombreux commerces qui sont le seul poumon de la vie économique Lannoienne, mais celle-ci ne doit pas s'essouffler par un manque de places de stationnement.



Un récent rapport sur les places de parking non occupées des bailleurs Vilogia, LMH et Partenord, montre que près de 80 places sont libres 24h/24 !!! Le conseil municipal, prendra des mesures afin de résoudre ce problème et d'améliorer la situation.

Concernant la mobilité, la concertation publique sur le projet de la mise à deux fois deux voies de la route « métropolitaine » 700 est lancée et se terminera le 8 février prochain. Chaque habitant peut y apporter ses contributions en allant sur le site de la MEL.

Toujours dans le cadre de la mobilité, il y a la réalisation de la « gare routière » rue Vendôme. Il reste encore quelques travaux de finition, mais Celle-ci accueillera, dès début février, la liane 3 en plus des lignes actuelles.

La venue de la liane 3 s'inscrit dans le cadre du nouveau plan bus, en concertation avec les élus, suite à la nouvelle concession de service public MEL/Kéolis. Enfin, à titre expérimental, une liane expresse viendra renforcer ce dispositif, reliant Leers et Les Près.



Michel Colin informe également que :

- ♦ la vidéo protection sera renforcée dans le cadre du plan de mutualisation proposée par la MEL,
- ♦ les partenariats intercommunaux s'enrichiront encore en 2019. Un concours photos sera notamment proposé en plus du concours des maisons et balcons fleuris organisé avec Lys-lez-Lannoy,
- ♦ le déploiement de la fibre optique se poursuivra pour atteindre une couverture de 80 à 90% des foyers lannoyens.





Michel Colin, après avoir rappelé l'importance du recensement qui se déroulera sur notre commune en janvier et février, a terminé son allocution en évoquant la participation de la MEL à un grand nombre de nos réalisations et a réitéré son soutien à Damien Castelain qui a permis "un rééquilibrage des territoires".

La cérémonie s'est poursuivie par une très belle prestation de danses proposée par "Angélique Danse" et s'est achevée par la désormais traditionnelle dégustation de la galette des rois autour du pot de l'amitié.



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DÉCEMBRE 2018

1- VOTE DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles du budget de l'exercice 2018 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, la Décision Modificative DE_043 2018, en dépenses de fonctionnement pour un montant de 15.675,19 €.

2- ADHÉSION DE LA COMMUNE AU DISPOSITIF MÉTROPOLITAIN DE VALORISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

Consciente du défi financier que représente la massification des investissements en matière d'efficacité énergétique pour répondre aux enjeux de lutte contre le changement climatique, la Métropole Européenne de Lille (MEL) souhaite optimiser le recours aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Réaffirmé dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, ce dispositif national est entré dans sa quatrième période avec des objectifs renforcés. L'assurance d'un dispositif renouvelé pour les 10 prochaines années créent ainsi les conditions favorables pour s'y investir collectivement.

Dans le cadre du schéma métropolitain de mutualisation, le Conseil métropolitain a validé, le 19 octobre 2018, la création d'une nouvelle offre de service mutualisée de valorisation des actions éligibles aux CEE. Expérimenté sur une période de deux ans, ce service sera ouvert dès le 1^{er} janvier 2019 aux services opérationnels de la MEL et aux 90 communes du territoire.

Cette nouvelle offre de service contribue à l'atteinte des objectifs du Plan Climat Air Énergie métropolitain, et complète le service de Conseil en énergie partagé créé en septembre 2017 visant à accompagner les communes vers la rénovation durable de leur patrimoine. Elle représente un double levier :

- un levier financier supplémentaire pour favoriser le passage à l'action,
- un levier technique visant à garantir un haut niveau de performance énergétique.

Conformément à la délibération du Conseil métropolitain du 14 décembre 2018, ce service est mis à disposition des communes volontaires, via l'adoption d'une convention de prestation de service conclue avec la MEL, définissant précisément les modalités de mise en œuvre.

Dans ce cadre, la MEL propose aux communes volontaires du territoire de se regrouper afin de mettre en commun leurs économies d'énergie, pour les valoriser sur le marché des CEE au meilleur prix, en s'appuyant sur une expertise et des outils mutualisés.

En tant que tiers-regroupeur des CEE, la MEL :

- pilote et coordonne ce nouveau dispositif, en affectant un agent dédié,
- met à disposition des outils d'accompagnement, notamment un outil de gestion numérique qui permet de vérifier l'éligibilité des projets, de simuler la recette attendue, de constituer les dossiers et de transmettre les pièces justificatives nécessaires,
- réalise a minima un dépôt par an auprès du Pôle national des CEE des demandes de certification complétées via l'outil de gestion numérique, correspondant à une action éligible au regard des critères CEE et réceptionnée entre le 1^{er} novembre 2018 et le 15 août 2020,
- réceptionne les CEE sur son compte EMMY au bénéfice des membres du regroupement,
- vend les CEE pour le compte des membres du regroupement,
- redistribue à chaque membre du regroupement la recette de la vente selon le nombre de CEE obtenu par chacun.

Afin de garantir un prix fixe de vente des CEE sur l'ensemble de la période, la MEL a conventionné avec le délégataire SONERGIA. L'offre de prix négocié et garanti est de 6,50 € par Mwh cumac, dans la limite de 260 GWh cumac pour les CEE classiques et 120 GWh cumac pour les CEE Précarité ou Programme sur la période.

Les membres du regroupement percevront une recette nette minimum, déduite des frais de gestion, de 5,90 € par Mwh cumac généré.

La commune, membre du regroupement :

- s'engage à confier à la MEL le soin de valoriser ses CEE dans le cadre du regroupement,
- identifie un référent technique CEE,
- s'assure de l'éligibilité et de la recevabilité de ses actions d'efficacité énergétique,
- crée et complète son dossier de demande de certification, depuis l'outil numérique mis à disposition, au plus tard dans les 3 mois à compter de la réception des travaux,
- perçoit de la part de la MEL la recette de la vente de leurs CEE, et rembourse les frais de gestion à la MEL d'un montant maximum de 0,60 € par Mwh cumac généré.

Sous réserve de la validation des modalités de mise en œuvre par le Conseil métropolitain du 14 décembre 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

1. d'adhérer au dispositif métropolitain de valorisation des CEE,
2. d'autoriser le Maire à signer avec la MEL la convention de prestation de service mutualisé,
3. d'autoriser la commune à percevoir la recette de la vente de ses certificats, et à rembourser les frais de gestion afférents dans le cadre du regroupement.

3- DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DES COMMUNES DE AUBERS, BOIS-GRENIER, LE MAISNIL, FROMELLES ET RADINGHEM-EN-WEPPES

Les délibérations sont consultables à l'accueil de la mairie sur simple demande.

4- RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) - COMPÉTENCES GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS (GEMAPI) ET SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, la CLECT est chargée de procéder à l'évaluation de la charge financière nette des compétences transférées des communes à la Métropole Européenne de Lille.

La CLECT s'est réunie le 24 septembre 2018 pour examiner les valorisations des transferts de charges des compétences suivantes :

- Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les inondations (GEMAPI),
- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Conformément au rapport de la CLECT, aucune charge nette ne sera déduite de l'attribution de compensation versée à chaque commune au titre de ces compétences.

Le conseil,

vu le Code Général des Impôts, notamment en son article 1609 nonies C,
vu l'article L 5211-5 I du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
vu le rapport de la CLECT du 24 septembre 2018 ;

Après en avoir délibéré, décide d'approuver le rapport de la CLECT.

5- INDEMNITÉ DE CONSEIL AU COMPTABLE

Le Conseil Municipal,

vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

vu le décret n° 82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'État,

vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux

CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux, décide :

1. de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
2. d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an,
3. que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribué à Régis Delannoy, receveur municipal du 01/01/2018 au 31/12/2018.

La dépense sera inscrite au Budget Primitif 2019.

Le Conseil, après cet exposé, adopte les conclusions du rapport, à l'unanimité.

6- MEL/LANNOY : CONVENTION D'IMPLANTATION ET D'USAGE DES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE ENTERRÉES

Depuis plusieurs années, un nouveau mode de stockage des déchets s'est développé sur le territoire communautaire : il s'agit des colonnes d'apport volontaire enterrées.

Ce type d'équipement présente de multiples avantages, notamment pour l'habitat collectif :

- amélioration notable de l'hygiène : suppression des bacs malodorants et inesthétiques,
- sécurité incendie avec la fermeture des vides-ordures,
- réutilisation des locaux par les gestionnaires d'immeubles pour le tri et le stockage des encombrants,
- économie réalisée avec la suppression des rentrées et sorties des récipients de collecte.

Ces colonnes d'apport volontaire enterrées sont destinées exclusivement aux ordures ménagères et aux déchets recyclables.

Suite aux études réalisées par la MEL, nécessaires à la mise en place de ces équipements, sur la commune de Lannoy, 3 colonnes ont été installées place S' Sauveur.

Les modalités de fonctionnement et de financement de ces installations sont définies par convention entre la commune et la MEL. Le Conseil, après avoir délibéré, décide :

1. d'autoriser le Maire à signer la convention,
2. précise que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets correspondants.

7- TARIFICATION CONCOURS DE CHANT 2019

La municipalité organise chaque année un concours de chant. En 2019, il se déroulera le samedi 09 mars. À ce titre, le Maire rappelle qu'il convient d'en fixer le tarif. Le Maire propose le tarif suivant :

Frais d'inscription d'un candidat = 10 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver le tarif proposé pour les inscriptions des candidats au concours de chant du 09 mars 2019.

8- SUBVENTION ASSOCIATION "IMPROVISATION"

Dans le cadre de la fête des 2 villes qui se déroulera le samedi 08 juin 2019, le Maire propose au Conseil d'accorder une subvention à l'association "Improvisation" qui se chargera de l'organisation dont les modalités sont fixées par une convention. À ce titre, il est demandé au Conseil :

1. d'accorder une subvention de 810€ à l'association "Improvisation",
2. d'autoriser le Maire à signer la convention.

La dépense sera inscrite au Budget Primitif 2019.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de verser ladite subvention.

9- CRÉATION D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS ET MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations de recensement

qui se dérouleront du 17 janvier au 16 février 2019 sur la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3, vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatifs aux agents non titulaires,

vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,

vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques,

vu la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée sur l'informatique, les fichiers et libertés,

vu le décret n° 2003-485 du 05 juin 2003 relatif au recensement de la population,

vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,

sur le rapport du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à recruter par contrat, selon l'article 3/1° de la loi du 26 janvier 1984, 3 agents recenseurs.

Les agents recenseurs seront rémunérés selon les modalités suivantes :

- feuille de logement = 1,00€
- bulletin individuel = 0,90€

Il est précisé qu'un agent titulaire de la commune participera également à l'opération de recensement précitée portant ainsi le nombre d'agents recenseurs à 4 et bénéficiera d'IHTS (Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires) au prorata du nombre d'heures effectuées.

10-TARIF DES REPAS DES ALSH ÉTÉ, PETITES VACANCES ET MERCREDIS RECRÉATIFS

Le prix des repas de l'ALSH été, ALSH petites vacances et des mercredis récréatifs est conditionné à la revalorisation contractuelle appliquée chaque année par le prestataire des repas. Ce dernier a déterminé le coût d'un repas pour l'année 2019 calculé en fonction de l'évolution des coûts alimentaires et salariaux, soit 2,87 €.

Le Maire propose de fixer le prix des repas des ALSH à 2,87 € le repas.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de valider le tarif proposé applicable à compter du 1^{er}/01/2019, à savoir : 2,87 € le repas.

PÔLE LANNOY, À VOS CÔTÉS

Michel Bourgois présente les dossiers d'attribution de bourses en cours pour 3 permis de conduire :

- 1 demandeur d'emploi (550 €),
- 1 lannoyenne en contrat d'apprentissage (300 €),
- 1 étudiant (250 €).

Il fait un retour sur :

- la sortie des seniors du 15 novembre,
- la "semaine nationale de la lutte contre les violences faites aux femmes" du 27 novembre.

Enfin, il informe que la distribution des colis de Noël aux seniors se déroulera les 21 et 22 décembre prochains.

PROCHAINE
SÉANCE

Mardi 26 février 2019 à 20h.



ÉTAT CIVIL

Bienvenue aux nouveaux petits Lannoyens

Lyam VAQUETTE 22/11/18

Nolan SUROY 04/12/18

Inaya KELLNER 05/12/18

Mawa FADIGA DESURMONT 13/12/18

Noa ARBONA 19/12/18

Emna ATTAR 02/01/19

*Une pensée pour les Lannoyens
qui nous ont quittés*

Marie DURIEZ veuve DE DECKER 25/11/18

Roger MULLIEZ 26/11/18

Thérèse LIEFHOOGE
veuve VANRENTERGHEM 06/12/18

Frédérique MULNER veuve BRUNET 27/12/18

*Tous nos vœux de bonheur aux Lannoyens
qui se sont pacés*

Caroline TURCOT &
Mickaël SCHERER-ROUSSEAUX
17/11/2018

MEL

*LA MEL OUVRE SA PLATEFORME DE PARTICIPATION
CITOYENNE ...*

... pour permettre aux habitants des 90 communes de la MEL de s'exprimer dans le cadre du Grand Débat National.

La MEL a ouvert depuis le **17 janvier 2019** son dispositif de concertation numérique au Grand Débat National, permettant ainsi aux habitants des 90 communes de la métropole d'apporter leur contribution à la concertation qui s'engage.

En complément des dispositifs mis en place par les Maires, ces "cahiers de doléances numériques" ont vocation à alimenter la concertation sur les thèmes proposés dans le cadre du Grand Débat National. En se connectant sur le site participation.lillemetropole.fr, chaque habitant de la métropole pourra y contribuer. La consultation durera le temps du Grand Débat, et les contributions recueillies seront transmises à la Commission Nationale du Débat Public, à l'issue de la phase de concertation.

La MEL, qui dispose, depuis 2017, d'un dispositif de concertation en ligne, est l'une des premières métropoles françaises à se mobiliser pour faciliter l'expression des habitants de son territoire.

EXPRESSIONS D'ARTISTES

DU 26 MARS AU 6 AVRIL ...

... Michèle et Christian Facq exposent. Ils avaient déjà eu le plaisir d'exposer à l'Athéna Forum en 2016 où chacun avait présenté de nombreuses œuvres variées.

À l'aube de 2019, leur créativité a quelque peu évolué. Michèle Facq propose pour sa part, une exposition de peinture plus cohérente : paysages urbains, paysages de neige, déclinaisons sur un thème : "La chaussure" avec apport accru de techniques mixtes.

Tandis que Christian Facq présente, en sculpture sur bois, des sujets plus imposants en taille et complexité. Il garde ses thèmes favoris : la femme, les animaux, ... De la ronde-bosse au bas-relief, sa créativité trouve sa plus fidèle expression.

VERNISSAGE...

... le samedi 30/03/2019 à 11h.



ACCUEIL DES NOUVEAUX LANNOYENS

SI VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ À LANNOY EN 2018 ...

... nous serions très heureux de vous rencontrer et de vous présenter votre nouvelle ville.

Nous vous convions **le dimanche 3 mars 2019** à 10h30, patio d'Athéna Forum, 31 rue des Remparts.

Lannoy ayant un tissu associatif très dense, vous aurez également l'occasion de rencontrer un certain nombre d'entre elles qui vous présenteront leurs activités !

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR CETTE CÉRÉMONIE...

... merci de vous inscrire gratuitement :

- par téléphone au 03 20 75 27 30,
- par mail à communication@ville-lannoy.fr,
- via le site Internet de la ville www.ville-lannoy.fr,
- ou encore en passant directement à l'accueil de la mairie 42 rue de Tournai.

CONCOURS DE CHANT INTERCOMMUNAL 2019

SAMEDI 9 MARS : RENDEZ-VOUS CHANTANT ET DANSANT !

... avec la 49^{ème} édition, du concours de chant intercommunal de Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Hem, Forest-sur-Marque, Lannoy et Toufflers à la salle Henri Échevin dès 18h.

Pour cette année, grande nouveauté ! Une soirée dansante sera animée par "Improvisation" à la suite du concours de chant.

Entrée gratuite. Buvette et restauration sur place.

POUR NOS TALENTUEUX CHANTEURS...

... n'oubliez pas de vous inscrire en mairie **avant le 23 février 2019**. Les modalités du concours sont disponibles dans toutes les mairies organisatrices. En revanche, l'inscription se fait obligatoirement à la mairie de Lannoy.



ÉLECTIONS

CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2019 EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Depuis le **1^{er} janvier 2019**, les électeurs peuvent :

1. s'inscrire au plus proche du scrutin, au lieu du 31 décembre de l'année précédente, actuellement. Ainsi, pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire **jusqu'au 31 mars 2019**,
2. déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

Cette évolution est associée à la mise en place d'un Répertoire Électoral Unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Désormais les jeunes majeurs seront inscrits sur le REU suite au recensement citoyen opéré par les communes, et mis à jour le cas échéant lors de la journée de défense et citoyenneté,

Les élections européennes du **26 mai 2019** seront les premières élections générales se déroulant avec des listes électorales extraites du REU. Pour voter à ces élections, les électeurs pourront déposer leurs demandes d'inscription sur les listes électorales **jusqu'au 31 mars 2019**. Chaque électeur devra alors :

- a. être âgé de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019,
- b. être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- c. jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- d. apporter la preuve de son attache avec la commune d'inscription.



STATIONNEMENT PLACE RAPHELENG

DEPUIS LE 21 DÉCEMBRE 2018, LA PLACE RAPHELENG ...



... est désormais propriété de la ville de Lannoy.

Cette place étant publique, nous ferons respecter le règlement en vigueur. Aussi, nous vous demandons de veiller à :

1. stationner votre véhicule sur les places matérialisées par un marquage au sol,
2. respecter les aires réservées à la recharge des véhicules électriques,
3. ne pas gêner l'accès aux garages privés de la résidence "Les Marguilliers".

De même, aucun véhicule ne doit être stationné le long des façades des appartements afin de faciliter l'intervention des services d'incendie et de secours.

Nous vous rappelons que les Polices Nationale et Municipale verbaliseront et feront enlever les véhicules en stationnement gênant.

CAMPAGNE DE DÉRATISATION

DES RONGEURS PRÈS DE CHEZ VOUS ? NE QUITTEZ PAS LE NAVIRE ...

... prévenez la mairie si vous en avez vu passer dans un espace public, une campagne de dératisation est prévue **les 21 et 22 février prochains**.

Les agents de KO Services viendront éradiquer le problème.



**BON
À SAVOIR...**

Vous en avez chez vous
(dans votre logement ou votre jardin) ?
Nous tenons, gratuitement, à votre disposition
du raticide à la mairie.

GESTION DES DÉCHETS

ENCOMBRANTS

Par simple rendez-vous téléphonique au 0800 203 775 (*N° vert gratuit*), vous choisissez la plage horaire qui vous convient du lundi au samedi (*douze créneaux possibles entre 7h et 20h*).

Esterra vient chercher vos déchets volumineux (*meubles, literie, déchets issus du bricolage familial, branches en fagots, gros équipements électroménagers ou électroniques*) selon la liste établie lors de votre entretien téléphonique et en votre présence dans un délai maximal de 3 semaines suivant leur planning.

DÉCHETS MÉNAGERS TOXIQUES (DMT)

Parce que les Déchets Ménagers Toxiques représentent un danger pour la population et l'environnement, Esterra a mis en place une collecte spécifique, exclusivement réservée aux particuliers, le 3^{ème} vendredi de chaque mois, sur le parking de la mairie de 14h à 15h.



Prochaines collectes : **15/02 - 15/03**

Pour plus d'informations,
contactez Esterra
au 0 825 12 59 62 (*0,15€ mn*)

DÉCHÈTERIE DU SARTEL

Rue de Leers à Roubaix*

(ouverte le lundi de 10h30 à 18h
du mardi au samedi de 7h30 à 18h
et le dimanche de 8h à 13h)

Tél. : 03 20 81 12 47

*Sur présentation de votre
pass'déchèterie (*formulaire d'obtention
disponible à l'accueil de la mairie*).

NOUVEAUX RÉSEAUX DE TRANSPORT

ILEVIA, LE NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN DE LA MEL : CE QUI CHANGE AU 28 JANVIER 2019

À compter du 28 janvier 2019, l'offre de transports en commun de la MEL évolue.

Nouveaux modes, nouveaux services, nouveaux parcours, ... le réseau se transforme pour répondre aux enjeux de mobilité du territoire.

Cette nouvelle offre, reflet d'une métropole nouvelle génération, se veut à la fois connectée, attentive, capable de s'adapter aux évolutions de la société et aux nouveaux rythmes de vie. Ce nouveau réseau est baptisé "ilévia, les transports de la MEL. Ilévia optimise le réseau bus en modifiant les tracés et arrêts de certaines lignes.

Objectif : assurer une meilleure desserte pour tous les métropolitains.

La commune de Lannoy profitera de ces nouvelles offres avec notamment le nouveau tracé de la Liane 3 qui remplace la ligne 16 sur le tronçon Toufflers-Roubaix Eurotéléport.

La Liane 3, dans sa nouvelle version, permet de relier Wattrelos, Roubaix et Lannoy avec une fréquence de 10 min la journée.

La ligne dessert notamment :

- MacArthurGlen à Eurotéléport,
- l'Hôpital de Wattrelos,
- les commerces de la rue de Lannoy,
- l'avenue Motte et l'Usine de Roubaix,
- Lys-lez-Lannoy,
- Lannoy
- Toufflers.

Elle offre bien sûr une correspondance efficace à Eurotéléport avec le métro ligne 2 et le tramway. Cette ligne circule entre 5h30 et 00h.



MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Ici, la MEL améliore vos conditions de circulation



MISE À 2x2 VOIES DE LA D700

(entre les échangeurs de la D 6d et de la D 952)

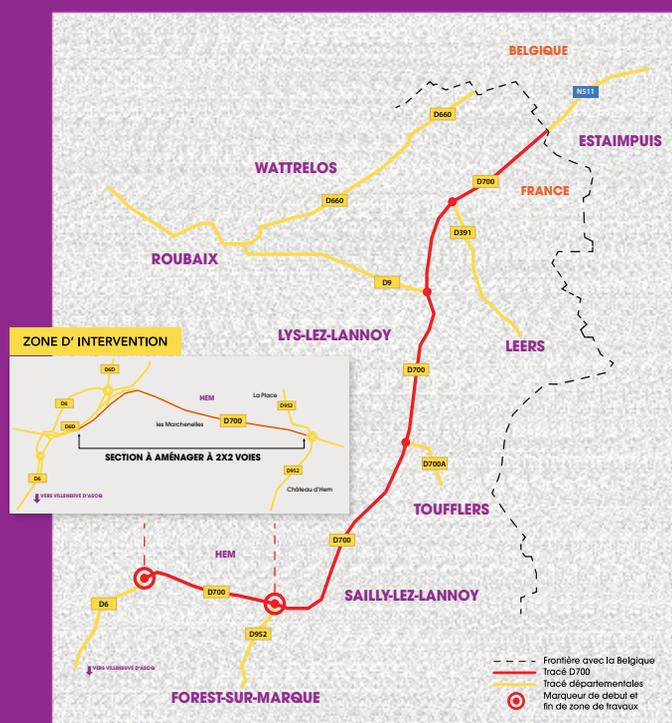
CONCERTATION HEM - VILLENEUVE D'ASCQ

Du lundi 10 septembre au vendredi 05 octobre 2018 inclus, la Métropole Européenne de Lille a organisé une concertation sur le projet de mise à 2 x 2 voies de la D 700 entre les échangeurs de la D 6d et de la D 952.

En raison d'un problème informatique, les observations formulées sur le registre électronique mis en place pendant cette période de concertation n'ont pas pu être sauvegardées.

Aussi, afin de permettre au public d'exprimer son avis et ses propositions, le projet sera à nouveau mis à la disposition du public du 14 janvier 2019 au 08 février 2019 inclus sur le site lillemetropole.fr (sur la page dédiée à la concertation).

L'ensemble des remarques recueillies sur le registre électronique pendant cette période sera versé au bilan de la concertation préalable.



ALSH PETITES VACANCES

Du 2 au 4 Janvier 2019 ...

... un petit groupe d'enfants a pu partager des moments conviviaux et échanger sur la visite du Père Noël, les cadeaux reçus, les sorties en famille, ...

Les enfants ont participé à diverses activités et notamment une de leur préférée : le défi fou, une vraie partie de rigolade avec Zachary et Hénia.

Pour clôturer les vacances, nous sommes allés au cinéma voir "Le Grinch". Jihane a adoré !



PROCHAINS ALSH...

... l'équipe d'animation accueillera vos enfants du 11 au 22 février et du 8 au 19 avril 2019.

Le thème retenu pour l'Alsh Hiver est : "À chacun son super héros". L'objectif principal sera de développer l'imaginaire pour faire vivre une aventure un peu démesurée aux enfants du centre de loisirs.

Les enfants vont pouvoir s'affronter lors de brainstorming, des rencontres chocs des super-héros, fabrication de son propre super héros, ... Nous attendons les héros avec impatience !!

L'INSCRIPTION ...

... se fait à la journée ou à la semaine avec priorité pour les Lannoyens jusqu'au 27/03/19 pour l'Alsh Printemps.

MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Le 19 DÉCEMBRE ÉTAIT LE JOUR DE CLÔTURE ...

... des Mercredis Récréatifs pour l'année 2018. Une vingtaine d'enfants a rendu visite aux résidents des Orchidées.

Le matin, nous avons eu la visite surprise du Père-Noël. Les enfants ont pu lui dire qu'ils avaient été très sages et qu'ils souhaitaient beaucoup de cadeaux ...

Nous avons fait une photo avec lui, nous sommes allés nourrir les animaux et nous avons terminé cette matinée par les traditionnels chants de Noël ; Morgane a pu nous faire écouter ses talents de chanteuse !

Après la pause méridienne, nous sommes retournés à la résidence Les Orchidées pour réaliser un calendrier avec la photo du Père-Noël. Les enfants ont adoré aider les résidents à décorer leur calendrier.

... les mercredis récréatifs accueillent vos enfants de 2 à 13 ans à la demi-journée ou à la journée complète de 9h à 11h30 et/ou de 13h30 à 17h.

Si vous le souhaitez, un service de cantine (de 11h30 à 13h30) et de garderie est possible (de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h).

L'INSCRIPTION ...

... aux Mercredis Récréatifs des mois de mars et avril se fait à la journée ou à la demi-journée, avec une priorité pour les Lannoyens respectivement jusqu'aux 13/02/2019 et 13/03/2019



SPECTACLE DE NOËL

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS ...

... le **22 décembre 2018**, à la salle Henri Échevin

Le traditionnel goûter de Noël de fin d'année organisé par la municipalité a réuni plus de 140 enfants.



Cette année, Julie et sa compagnie, des « gros » personnages enjoués nous ont offert un spectacle musical dansé et chanté.



Les enfants se sont déhanchés sur une farandole "géante" et, bien sûr, ont pu saluer le Père Noël.



Celui-ci, ainsi que des membres de la municipalité, ont offert des friandises aux enfants à la fin de l'évènement.

SIVU ÉCOLE "LE PETIT PRINCE"

LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTÉE SCOLAIRE 2019-2020 ...



... sont ouvertes jusqu'au **26 avril 2019**, bureau du SIVU, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h45 à 12h15 et de 13h à 17h15.

APE "LE PETIT PRINCE"

COMME À SON HABITUDE ...

... l'APE s'est mobilisée les **7, 8 et 9 décembre 2018**, salle Henri Échevin, lors du marché de Noël de l'Amicale Laïque Michelet, pour vendre objets et décorations de Noël au profit des projets de l'école "Le Petit Prince".

Merci aux parents mobilisés !



**PROCHAINS
RENDEZ-VOUS ...**

... loto : **dimanche 10 février**
à 15h, salle Henri Échevin

(ouverture des portes à 14h30)

2€ pour une grille / 3€ pour trois grilles

Réservation au 06 11 22 66 41 au plus tard le 9/02

Buvette et petite restauration sur place.

Carnaval sur le thème de l'Afrique : **samedi 16 mars**
à 14h, parking de l'école (départ à 14h30)

CHASSE À L'ŒUF

PÂQUES APPROCHE ...

... avec ses cloches et ses œufs !!! **Samedi 20 avril 2019**, une pluie d'œufs va se déverser dans le parc des Croisiers pour le plus grand bonheur des enfants. Il s'agit bien sûr de la traditionnelle chasse à l'œuf ! Rendez-vous dès 14h pour un départ à 14h30 afin de ramasser le plus grand nombre d'œufs et recevoir des chocolats en échange. Il suffit de trouver 3 œufs cachés dans le parc et tu reçois un sachet de chocolats. Il y a également des œufs spéciaux ; tu en trouves un, tu repars avec une poule en chocolat ! N'oublie pas de regarder dans les arbres également, parfois les œufs y restent accrochés.

Un goûter sera servi à la fin pour éteindre ta soif et te redonner l'énergie dépensée à la recherche de ces œufs cachés dans le parc.

Tu es Lannoyen ? Tu as entre 2 et 7 ans ? Viens avec tes parents pour t'inscrire en mairie et y participer !



**INSCRIPTION
GRATUITE
EN MAIRIE ...**

... du **15 mars au 10 avril** muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

LANNOY, AUX CÔTÉS DE HEM, LEERS, LYS-LEZ-LANNOY, TOUFFLERS, SAILLY-LEZ-LANNOY ET WILLEMS ...

... se mobilisent contre les violences faites aux femmes.



Le 27 novembre 2019, la population était conviée à une conférence débat, salle Henri Échevin, sur le thème "Témoins de violence : quels leviers pour agir ?" animée par Sandrine Ballonet, référente départementale.

La compagnie théâtrale de Toufflers "L'insufflé", était également mobilisée pour l'occasion.

NUMÉRO NATIONAL D'ÉCOUTE ANONYME ET GRATUIT : 3919

DES ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES DANS LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES

- Association Louise Michel - 75 chaussée de l'Hôtel de Ville - Villeneuve d'Ascq 03 20 47 45 15
- CIDFF Siège - 198 rue de Lille - Roubaix 03 20 70 22 18
- Antenne - 124 bis rue de l'Epidème - Tourcoing 03 20 01 37 37
- Écoute Brunehaut - 96 rue Brûle Maison - Lille 03 20 57 94 27
- SIAVIC - rés. Blériot - 69 rue Jules Watteeuw - Roubaix 03 20 45 05 55
- les soirs et week-end 06 61 25 25 64



ASSOCIATION LOUISE MICHEL

PROCHAINS
RENDEZ-VOUS ...

COLLOQUE

VIOLENCES CONJUGALES ET SANTÉ DES FEMMES

Jeudi 7 février 2019

Théâtre de la Rose des Vents
Villeneuve d'Ascq

Inscription uniquement par mail
asslouisemichel@free.fr

www.associationlouisemichel.com



L'ASSURANCE MALADIE DE ROUBAIX-TOURCOING

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DES ACCUEILS DE LA CPAM

Depuis le 7 janvier 2019, la Caisse d'Assurance Maladie de Roubaix-Tourcoing fait évoluer les horaires d'ouverture de ses points d'accueil.

Le point d'accueil le plus proche, situé à Hem, parvis Berthelot est ouvert du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Le vendredi de 8h30 à 12h. Mercredi après-midi uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez également contacter la CPAM :

- par e-mail, connectez-vous sur votre compte ameli. Quelle que soit votre question (sur vos droits, vos remboursements, sur votre carte Vitale, ...), vous recevrez une réponse sous 48 heures,
- par téléphone au 3646 (service 0,06€/min + prix appel. Des téléconseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30,
- par courrier, pour tout envoi par la poste, une seule adresse :

CPAM Roubaix-Tourcoing
2 place Sébastopol - CS 40700
59208 Tourcoing Cedex

VOUS N'AVEZ PAS
D'ACCÈS INTERNET ...

... ou avez besoin d'être accompagné dans vos démarches ?

Rendez-vous à la Maison des Services au Public de Lannoy, 25 rue Nationale.

Un poste informatique en libre accès vous permet d'accéder aux services en ligne de la CPAM et d'autres organismes (CAF, Pôle Emploi, MSA...).

Si besoin, un conseiller peut vous guider.

Ouverture du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Le samedi de 9h à 12h.

PLIE VAL DE MARQUE

INTERVIEW DE VÉRONIQUE, 51 ANS ...

... sa devise : à tout problème existe une solution !



QUELLE ÉTAIT VOTRE SITUATION AVANT D'ÊTRE ACCOMPAGNÉE PAR LE PLIE ?

J'étais demandeur d'emploi depuis quelques mois.

Mes derniers emplois étaient dans le domaine de l'aide à la personne puis des assurances.

Au moment où je vais commencer mon accompagnement avec le PLIE, j'ai en tête un projet professionnel qui me tient à cœur et que j'avais laissé de côté depuis plusieurs années ... Celui de travailler en tant que conseillère dans le secteur de l'insertion socio professionnelle ...

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE PLIE ?

Je connaissais déjà le PLIE à travers mes études car j'ai passé une licence « Gestion et Accompagnement des Parcours Professionnels et Personnels (GA3P) ».

Puis pendant ma période de recherche d'emploi, j'ai rencontré l'élu à l'emploi de ma ville : qui m'a orienté vers le PLIE.

COMMENT PERCEVEZ-VOUS VOTRE ACCOMPAGNEMENT PAR LE PLIE ?

Cet accompagnement me correspond complètement ! J'ai tout de suite eu des rendez-vous réguliers et personnalisés, j'y ai trouvé une qualité d'écoute ... on m'a accordé du temps et de l'attention.

De plus, j'ai bénéficié d'un accompagnement projet qui m'a permis de mettre à jour des connaissances liées à mon futur métier. Et grâce à une offre que m'a proposée ma référente PLIE, je suis en CDD pour une durée 6 mois.

AVEZ-VOUS CONTINUÉ À ÊTRE SUIVIE PAR LE PLIE DEPUIS VOTRE REPRISE D'ACTIVITÉ ?

Oui et je continue à avoir des rendez-vous avec ma référente PLIE dès que j'ai des disponibilités.

RECOMMANDERIEZ-VOUS LE PLIE À VOTRE ENTOURAGE ?

Oui car cet accompagnement est différent des autres dispositifs que j'ai pu connaître.

L'accompagnement proposé par le PLIE est pertinent, concret et réaliste.

PLUS D'INFORMATIONS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES LANNOYENS DANS LEUR RECHERCHE D'EMPLOI



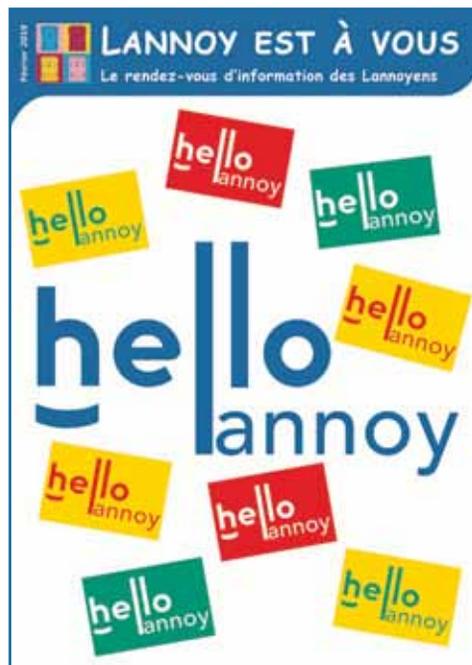
Michel Bourgois, Adjoint délégué à l'emploi et la formation peut vous aider gratuitement dans vos démarches administratives et vous orienter vers le référent de Lannoy de la Mission Locale et du PLIE.

N'hésitez pas à appeler en mairie au 03 20 75 27 30 pour obtenir un rendez-vous.

EMPLOI

VOUS ÊTES LANNOYEN(NE) ET À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ...

Nous vous proposons de passer votre annonce gratuitement dans le "Lannoy est à vous".



Venez la déposer en mairie avant le **1^{er} mars** pour une parution dans le numéro d'avril, en précisant :

- vos prénom et nom,
- vos coordonnées (et notamment un numéro de téléphone),
- le type d'emploi recherché,
- vos éventuelles qualifications,
- la période et le temps de travail souhaité

ou envoyez-les par mail à :

communication@ville-lannoy.fr.

Vos coordonnées ne seront pas diffusées dans l'annonce que nous publierons mais permettront à la mairie de vous joindre si une personne est intéressée.

VILLE DE HEM

FORUM JOB D'ÉTÉ ...

... pour les jeunes de 18 à 25 ans le **mercredi 13 mars 2019** :

de 13h à 18h, salle des fêtes,
36 rue du Général Leclerc
59510 Hem.

Pas d'inscription.

RÉSIDENCE LES ORCHIDÉES

LES DÉCOUVERTES : LA BOXE ET LA PATINOIRE



Les résidents ont découvert la boxe lors d'un atelier : connaissance des mouvements, enchaînements, et ont



eu des moments de plaisir à la patinoire de Wasquehal !



Nous espérons reprogrammer ces sorties en 2019 !

LE 1^{ER} DÉCEMBRE, LES RÉSIDANTS, LEUR FAMILLE ET LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE SE SONT RÉUNIS AU REZ-DE-CHAUSSÉE POUR LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE

C'est alors que 250 personnes étaient présentes pour un repas et un concert de Gospel avec le groupe SI TUENDA.

Un avant goût de Noël ...



ÉMILIE TRAVAILLE AU SEIN DE NOTRE EHPAD ET A PROPOSÉ UN ATELIER MUSICAL AUX RÉSIDANTS DE L'ESPACE MOLIERE

Entre Djembé et percussions, elle a parlé de ses origines et de l'Afrique et a initié les résidents à un peu de musique traditionnelle.

Merci à toute l'équipe pour ces ateliers proposés tout au long de l'année.



TOUT LE MONDE PARTICIPE À L'INSTALLATION DES DÉCORATIONS DE NOËL !

Chaque secteur a un sapin, en plus de celui de l'accueil et du restaurant.



RÉSIDENCE LES ORCHIDÉES (SUITE)

LES ENFANTS DU PERSONNEL ...

... mais aussi les arrière-petits-enfants des résidants sont venus assister à un spectacle de magie et profiter d'un goûter qui s'est terminé par la visite du père Noël !



LES SORTIES DU VENDREDI

Que ce soit le mémorial d'Ascq 1944, le musée de "La Piscine" ou le marché de Noël d'Arras, les résidants apprécient les sorties !



Les enfants
du centre aéré de
Lannoy sont venus
pour des ateliers avec
les résidants et le
Père-Noël aussi ...



Distribution
de chocolats
et table
de fête :
Joyeux Noël
à tous !



Visite du
marché
de Noël
d'Arras



ASSOCIATION HISTORIQUE DE LANNOY-LYS- TOUFLERS

PARTICULIÈREMENT INVESTIS

... - grâce à nos archives - dans les manifestations qui ont marqué le "Centenaire de l'Armistice de 1918", nous recherchons toujours ce qui se rapporte au passé industriel et commercial de notre ville. Pendant qu'ils existent encore, n'auriez-vous pas dans vos fonds de tiroirs, de vos greniers, des témoignages sur nos firmes et commerces disparus ?

- Qui étaient-ils depuis l'origine de la ville ?
- En connaissez-vous l'histoire ?
- Auriez-vous des documents s'y rapportant : correspondances, factures, diplômes ou autres ?

Nous serions particulièrement intéressés par des témoignages ou documents sur les firmes Renuart (une filature de Lannoy des 18^{ème} et 19^{ème} siècles, les Ets Deffrennes-Duplouty qui, à la même époque, auraient exercé leur activité sur Lys avant de la transférer à Lannoy, les Ets Vaussy et tant d'autres, ainsi que sur les anciens commerces et artisans.

Nous pouvons vous rencontrer le :

lundi de 10h à 12h
à notre siège de la rue Descartes
à Lys-lez-Lannoy
ou chez vous
après rendez-vous préalable.

**POUR PLUS
D'INFORMATION...**

... contactez-nous par téléphone au :
03 20 45 21 40
le lundi de 10h à 12h
ou par mail à : tiepasca@yahoo.fr
Merci d'avance !

RÉSIDENCE LES AULNES

SAINT NICOLAS ...

... a rendu visite à tous les résidents avec l'association "Image et pensée" et il n'est pas venu les mains vides.

LA FÉERIE DE NOËL ...

... s'est emparée de la résidence Les Aulnes avec son traditionnel marché de Noël : gourmandises et produits confectionnés par les résidents avec bien-sûr la présence du Père-Noël.



ATELIER BATTERIE MJC

FORUM DES ASSOCIATIONS DE LEERS ...



LE CONCOURS DU PULL KITSCH ...

... de Noël a eu un franc succès avant de fêter Noël "plus c'est moche, mieux c'est !"



Rendez-vous l'année prochaine où les familles et résidents présenteront leurs tenues les plus folles et festives.

COMME CHAQUE ANNÉE ...

... la mairie de Lannoy a offert un petit présent pour tout les résidents. Merci !



ON AIME SA VERDURE ET SON ODEUR MUSQUÉE ...

... il réchauffe nos chaumières et sa décoration est un rituel qui nous tient à cœur avec le concours du plus beau sapin.



GYM SENIORS ...

... deux matins par mois de 10h30 à 11h30 ouverte à tous les Lannoysiens de plus de 65 ans.

LES PROCHAINES DATES ...

... les 5 février,
12 et 26 mars.

Pas d'inscription préalable.

Se munir d'un certificat médical.

Tarif = 2€ la séance.

POUR PLUS
D'INFORMATION...

... contactez
Stéphane Sulmon par téléphone
au 09 80 94 04 13

FÉVRIER 2019

2

Concert "Colors" par l'Harmonie Lys & Lannoy à 15h, résidence Les Aulnes

7

Colloque "Violence conjugales et santé des femmes", théâtre de la Rose des Vents de Villeneuve d'Ascq (Cf. article p. 17)

jusqu'au 8



Concertation numérique MEL "D700" (Cf. article p. 14)

10

Loto de l'APE "Le Petit Prince" à 15h, salle Henri Échevin (Cf. article p. 16)

11>22

Alsh Hiver de 9h à 17h, salle Jean Piat (Cf. article p. 15)

13

L'inscription aux Mercredis Récréatifs de mars est réservée aux Lannoyens jusqu'à cette date

Don du sang de 10h à 13h30 et de 15h à 18h, Agora à Lys-lez-Lannoy

jusqu'au 16



Inscription à la cérémonie d'accueil des nouveaux Lannoyens du 3/03

(Cf. article p. 12)

21>22



Campagne de dératisation en ville (Cf. article p. 13)

jusqu'au 23

Inscription des candidats au concours de chant du 9/03 (Cf. article p. 12)

25

Permanence de la Fraternelle des Combattants de 9h30 à 11h30, Hôtel de Ville

26

Conseil municipal à 20h en mairie

MARS 2019

3

Cérémonie d'accueil des nouveaux Lannoyens à 10h30, patio d'Athéna Forum (Cf. article p. 12)



9

Concours de chant à 18h, suivi d'une soirée dansante à partir de 20h, salle Henri Échevin (Cf. article p. 12)



13

L'inscription aux Mercredis Récréatifs d'avril est réservée aux Lannoyens jusqu'à cette date
Forum "Job d'été" de 13h à 18h, salle des fêtes de Hem (Cf. article p. 18)

à partir du 15

Inscription pour la chasse à l'œuf (Cf. article p. 16)

jusqu'au 15

Concertation numérique MEL au "Grand Débat National" (Cf. article p. 11)

16

Carnaval de l'APE "Le Petit Prince" à 14h30, parking de l'école (Cf. article p. 16)



22

Réouverture du Syndicat d'Initiative à 14h, salle de Justice de Paix

25

Permanence de la Fraternelle des Combattants de 9h30 à 11h30, Hôtel de Ville

à partir du 26

Expression d'artistes patio d'Athéna Forum Vernissage le 30 à 11h (Cf. article p. 11)



27

L'inscription à l'ALSH Printemps est réservée aux Lannoyens jusqu'à cette date

MARS 2019 (SUITE)

30

Clôture des inscriptions sur les listes électorales pour voter aux "Européennes"
(Cf. article p. 12)

Vernissage "Expressions d'artistes"
à 11h, patio d'Athéna Forum
(Cf. article p. 11)

Fête de la Vie de 10h à 17h,
salle André Desmulliez à Lys

AVRIL 2019

8 > 19



Alsh Printemps
de 9h à 17h
(Cf. article p. 15)

jusqu'au 10

Clôture des inscriptions pour la chasse à l'œuf (Cf. article p. 16)

17

L'inscription aux Mercredis Récréatifs de mai est réservée aux Lannoysens jusqu'à cette date
Don du sang de 10h à 13h30 et de 15h à 18h
Agora à Lys-lez-Lannoy

20



Chasse à l'œuf
à 14h,
parc des Croisiers
(Cf. article p. 16)

26

Date de clôture des inscriptions à l'école "Le Petit Prince" pour la rentrée scolaire 2019/2020

27

Date limite de dépôt des dossiers pour la session de printemps des bourses aux permis de conduire

28



Les Belles Sorties "Orchestre National de Lille"
à 16h, salle H. Échevin
(Cf. article p. 4)

PRÈS DE CHEZ VOUS



SENIORS, À VOS AGENDAS...

... EN PLUS DES MANIFESTATIONS PROPOSÉES CI-DESSUS, CERTAINES VOUS SONT DÉDIÉES

- **GYM SENIORS LES 5/02 ET 12, 26/03,** DE 10H30 À 11H30, rés. les Aulnes à Hem
Tél. : 03 20 65 98 88 (Cf. p. 21)
- **CRÊPES PARTY** (sur inscription) **LE 7/02**
à 15h, rés. Les Orchidées à Lannoy
(Cf. p. 4)
- **CLÔTURE DES INSCRIPTIONS DES JUBILAIRES LE 26/03**
POUR LA RÉCEPTION DU 27/04
à 10h30, patio d'Athéna Forum
- **GOÛTER DE PRINTEMPS INTERCOMMUNAL LE 28/03** à 15h,
SALLE HENRI ÉCHEVIN (Cf. p. 4)
- **PORTES OUVERTES LE 27/04,**
rés. Les Aulnes à Hem
Tél. : 03 20 65 98 88
- **VOYAGE LANNOYEN LE 23/05**